



HAL
open science

**Le projet comparatif en débat. Retour sur les difficultés
d'élaboration d'une comparaison.
France/Etats-Unis/Inde en sociologie urbaine**
Juliette Galonnier

► **To cite this version:**

Juliette Galonnier. Le projet comparatif en débat. Retour sur les difficultés d'élaboration d'une comparaison. France/Etats-Unis/Inde en sociologie urbaine. 2011. halshs-00640609

HAL Id: halshs-00640609

<https://shs.hal.science/halshs-00640609>

Preprint submitted on 13 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecole doctorale de Sciences Po, Paris
Observatoire Sociologique du Changement (OSC)
Thèse sous la direction de Marco Oberti (OSC)
1^{ère} année de thèse

COMPARER EN SCIENCES SOCIALES : UNE SCIENCE INEXACTE ?
Ecole Thématique internationale : CNRS – PACTE/LATTS /EPFL

COMMUNICATION

Atelier 2

Faire et défaire la comparaison :
choisir ses cas, ses objets, ses méthodes

Le projet comparatif en débat
Retour sur les difficultés d'élaboration d'une comparaison
France/Etats-Unis/Inde en sociologie urbaine¹

Introduction

« On avance souvent que les pommes et les poires sont incomparables ; mais le contre-argument inévitable est : comment peut-on le savoir avant de les avoir comparées ? »

Giovanni Sartori²

Cette communication porte sur le stade le plus élémentaire du travail de thèse : l'élaboration d'un projet de recherche, et les doutes qui l'accompagnent. Dans le cadre plus particulier qui nous intéresse ici, celui de l'approche comparative en sciences sociales, il s'agit notamment de revenir sur un problème persistant, évoqué par le politologue Giovanni Sartori : comment choisir ses cas et déterminer avec certitude qu'une comparaison va « fonctionner » avant même de s'engager effectivement dans cette comparaison ? Selon quels critères un jeune doctorant peut-il juger du caractère fructueux ou hasardeux de comparer « des pommes et des poires », avant même de les avoir comparées ?

Les avis du directeur de recherche ainsi que d'autres chercheurs expérimentés sont bien entendu cruciaux dans la prise de décision et il n'est pas inintéressant de revenir sur les débats

¹ Je remercie vivement Marco Oberti, Patrick Simon, Edmond Préteceille, Patrick Le Galès, Jules Naudet et Clément Rivière pour leurs conseils et suggestions à propos de ce projet. Je porte toutefois l'entière responsabilité des propos qui suivent.

² Giovanni Sartori, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n°1, p. 22

et discussions qui entourent la mise en place d'une recherche comparative. Selon quelles considérations s'élabore un projet de comparaison internationale ? Comment se prennent les décisions en amont du travail de recherche ? Nous tenterons de répondre à ces interrogations en retraçant la trajectoire d'un projet de recherche ambitieux, celui d'une comparaison France/États-Unis/Inde en sociologie. En revenant sur les difficultés auxquels le doctorant se trouve confronté aux prémices du travail de thèse, nous espérons participer à la réflexion sur la pratique de la comparaison.

Nous commencerons par présenter le contenu de ce projet de recherche France/États-Unis/Inde, et les raisons qui nous ont poussés à choisir la comparaison. Nous aborderons ensuite l'épineuse question de « quoi et comment comparer ? », qui cristallise la plupart des difficultés. Nous reviendrons à cette occasion sur les avis positifs et négatifs que ce projet a reçus et qui correspondent à autant de points de vue différents sur l'approche comparative en sciences sociales.

1/ Comparer, pourquoi ?

“The future of urban sociology lies in the development of research in different corners of the world, the hybridization of intellectual traditions and the development of comparative work”.

Patrick Le Galès, “The Future of Urban Sociology”³

Le projet de thèse que nous souhaitons présenter ici porte sur le rapport à la ville et l'expérience urbaine d'une population bien particulière : les couches supérieures (à haut niveau de revenu) de minorités stigmatisées⁴, soit des individus qui se caractérisent à la fois par une identité de classe dominante et une appartenance ethnique dévalorisée. Afin de mieux appréhender les processus à l'œuvre dans la différenciation de l'espace urbain, la stratégie d'enquête est de s'intéresser à une population qui n'est pas contrainte économiquement dans ses choix résidentiels, mais qui est susceptible de l'être du fait de son appartenance ethnique ou religieuse. L'objectif est de parvenir à isoler l'effet propre des dimensions identitaires de la ségrégation. Cette recherche vise plus particulièrement à déterminer la part de libre-choix et de contrainte dans les localisations résidentielles de cette population.

Pour cela, nous avons choisi de recourir à une approche comparative mobilisant trois contextes nationaux différents – la France, les États-Unis et l'Inde – et se concentrant sur les classes supérieures de groupes stigmatisés dans chacun de ces pays : les individus d'origine nord-africaine en France, les Afro-américains aux États-Unis et les Musulmans en Inde. Nous souhaitons revenir ici sur les raisons qui nous ont incités à privilégier la comparaison internationale plutôt que l'approche monographique ou intra-nationale.

³ Patrick Le Galès, « The Future of Urban Sociology », *Sociology*, vol. 39, n°2, 2005, pp 343-370

⁴ En suivant Goffman et sa posture interactionniste, nous considérons comme stigmatisé un groupe dont les attributs ethniques, raciaux ou religieux sont perçus comme une « différence fâcheuse », qui le « discrédite » et complique ses relations avec les membres du groupe majoritaire dans un contexte national donné. Erving Goffman, *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*, Paris : Les Editions de Minuit, 1975 (traduction de l'édition 1963), pp 13-15

a) *L'intuition de la comparaison*

Le point de départ de notre recherche se situe en Inde, dans la « petite » ville d'Aligarh⁵, au nord du pays. C'est ici que nos interrogations sur le rapport à l'espace urbain des classes supérieures minoritaires ont émergé. Aligarh, terrain de notre mémoire de recherche de Master⁶, avait été choisie pour plusieurs raisons :

- abritant une grande université musulmane⁷, cette ville « provinciale » attire de nombreux musulmans de classe supérieure et constitue donc un terrain d'observation privilégié de leurs pratiques résidentielles ;
- ville à émeutes où les populations hindoues (57%) et musulmanes (41%) s'affrontent régulièrement, elle se caractérise par un espace urbain très ségrégué et polarisé où la peur de la violence conduit les deux communautés à se replier dans des quartiers bien distincts. Les identités religieuses y sont exacerbées et jouent un rôle déterminant, contraignant, dans les pratiques résidentielles.

L'ethnographie que nous avons menée a permis de mettre au jour les logiques qui organisent la localisation des classes supérieures musulmanes dans la ville. Ségrégations sociale et ethno-religieuse y sont ainsi subtilement imbriquées : les classes supérieures musulmanes résident dans des quartiers bien distincts des classes supérieures hindoues, mais également de leurs coreligionnaires de milieu populaire. Elles investissent des localités bien particulières, caractérisées à la fois par une forte identité musulmane et un haut statut social. La concentration spatiale est dictée à la fois par un impératif de séparation vis-à-vis de la communauté hindoue (peur des émeutes) et par une volonté de distinction sociale vis-à-vis des musulmans de classe inférieure (défense d'une certaine « respectabilité », d'un certain niveau d'éducation...). Les choix résidentiels sont donc déterminés par un double mécanisme de ségrégation ethno-religieuse (contrainte) et d'agrégation sociale (choisie). Il ressort des entretiens que le regroupement communautaire des musulmans de classe supérieure fait l'objet d'un discours profondément ambivalent : il est à la fois désiré et regretté. La localité musulmane fonctionne à la fois comme un cocon et une prison. Malgré certains discours d'entre-soi choisis, la peur des émeutes intercommunautaires continue d'exercer une contrainte très forte sur les choix résidentiels, forçant les musulmans à se regrouper dans des quartiers homogènes, où leur sécurité sera assurée.

Face à l'extrême spécificité du contexte étudié (présence de l'université, ville particulièrement violente et polarisée), certains questionnements nous sont vite apparus nécessaires : ces processus de mise à l'écart religieuse et de mise à distance sociale, cette dialectique entre libre choix et contrainte et ces discours ambivalents vis-à-vis de l'expérience vécue de la ségrégation sont-ils propres aux classes supérieures musulmanes d'Aligarh ? Nous disent-ils

⁵ 700 000 habitants.

⁶ « Entre agrégation et ségrégation : comprendre le regroupement résidentiel des classes supérieures musulmanes de la ville indienne d'Aligarh », Mémoire de recherche pour l'obtention du Master de Sociologie sous la direction de Marco Oberti et Christophe Jaffrelot, Institut d'Études Politiques de Paris, mai 2011

⁷ La minorité musulmane indienne représente 13,4% de la population (138 millions d'habitants) dans un pays majoritairement hindou. Très largement défavorisée dans son ensemble (difficultés socio-économiques, faible représentation politique, discriminations à l'emploi, au logement...), elle se caractérise par un très grand retard en matière d'éducation. Créée en 1875, l'Aligarh Muslim University avait pour vocation de remédier à ce retard. Cette université d'État, laïque, accueille donc une majorité d'étudiants musulmans, même si la légitimité de maintenir son caractère « minoritaire » est fréquemment débattue. Elle reste considérée comme une véritable « Mecque de l'éducation » pour les Musulmans d'Asie du Sud et a formé de nombreux leaders parmi cette communauté.

simplement quelque chose sur le contexte unique et historiquement situé de cette ville ou viennent-ils révéler des enjeux d'une portée plus large ? Ces résultats monographiques sont-ils incommensurables ou peuvent-ils être généralisés afin de contribuer à améliorer notre connaissance des mécanismes de différenciation de l'espace urbain ?

Une revue de la littérature dans des pays et des villes différents tend à démontrer que des parallèles fructueux peuvent être établis entre plusieurs contextes. Par exemple, les travaux de Mary Pattillo sur les quartiers de la « Black middle-class » aux Etats-Unis⁸ entrent particulièrement en résonance avec nos propres résultats. Ils montrent que les classes moyennes et supérieures de la minorité noire se concentrent dans des quartiers plutôt huppés, distincts du « ghetto » noir, mais habitent toutefois dans des localités différentes et plus défavorisées que celles de leurs homologues blancs de même statut socio-économique. L'accession aux classes supérieures et à un statut social élevé ne vient pas nécessairement diminuer l'influence de la contrainte ethno-raciale dans les choix résidentiels. Pour autant, cela n'empêche pas la mise en place de stratégies de distinction très fines vis-à-vis des Afro-américains de milieu populaire. Comme en Inde, le quartier noir est à la fois vécu comme un refuge (lieu où l'on se sent chez soi, parmi les siens, dans sa propre culture, loin des vexations racistes) et une prison (sentiment de relégation spatiale, souhait d'intégration...).

L'identification de mécanismes communs et le constat de similarités entre les contextes indien et américain pose question⁹. Elle montre que des parallèles peuvent sans doute être établis et qu'un dialogue peut être mis en place, dans lequel les deux cas pourraient s'éclairer l'un l'autre. C'est ici que germe l'intuition de la comparaison. Ce stade purement intuitif demande ensuite à être dépassé. L'une des premières étapes est de déterminer ce que la comparaison peut réellement apporter à la recherche. Trois points nous semblent importants : l'articulation entre le général et le particulier, la volonté de désoccidentaliser la sociologie, et la nécessité de se détacher des jugements normatifs locaux.

b) Comparer pour comprendre : universalisation et/ou contextualisation

Les manuels sur la comparaison en sciences sociales distinguent généralement deux conceptions de la comparaison internationale :

- l'une viserait la mise en évidence d'invariants, de phénomènes universels, communs aux sociétés analysées, indépendamment de leurs spécificités ;
- l'autre chercherait à éclairer les particularités de chaque contexte, à spécifier les propriétés uniques de chaque société.¹⁰

⁸ Mary Pattillo, *Black Picket Fences: Privilege and Peril among the Black Middle Class*, Chicago, University of Chicago Press, 1999; Mary Pattillo, *Black on the Block, The Politics of Race and Class in the City*, Chicago et Londres : University of Chicago Press, 2007

⁹ La comparaison des deux pays est relativement courante, ou du moins les références à l'un et l'autre des contextes sont-elles courantes. Dans un article sur les émeutes à Ahmedabad, Ipsita Chatterjee mobilise l'exemple des Afro-Américains pour caractériser la relégation urbaine des Musulmans indiens : "Muslims experience dual exclusion. Like African-Americans, they suffer from poverty, and hence class-based marginalisation, which is coupled with ethno-cultural exclusion". Ipsita Chatterjee, "Social Conflict and the Neoliberal City: A Case of Hindu-Muslim Violence in India", *Transactions of the Institute of British Geographers*, April 2009, vol. 34, Issue 2, p. 144

¹⁰ Cécile Vigour, *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte, 2005, p 51

Cette opposition systématique entre la recherche de phénomènes universels et la mise en évidence de particularités contextuelles nous semble discutable. Privilégier l'un ou l'autre des aspects, c'est manquer ce que leur articulation peut apporter. D'après Cécile Vigour, « le comparatiste est confronté à la tension entre le général et le particulier, entre l'indexation sur le contexte et la pure abstraction¹¹ ». De cette tension peuvent jaillir des questionnements importants, à condition de combiner les deux approches, plutôt que de les opposer. La comparaison telle que nous l'envisageons vise à identifier des « invariants », puis de voir comment ils se déclinent selon les contextes, comment ils sont modulés, travaillés, nuancés par les différents répertoires nationaux. Nous suivons en ce sens l'approche mise en place par Jules Naudet dans sa thèse sur l'expérience de la mobilité sociale ascendante en France, aux Etats-Unis et en Inde¹². Après avoir mis en évidence des convergences, des traits communs aux différents pays dans les modes de narration de l'expérience de la réussite sociale, l'auteur poursuit la réflexion en identifiant des spécificités nationales, et en analysant notamment comment les répertoires nationaux influencent la façon dont les individus gèrent leur mobilité (et notamment la tension entre le milieu d'origine et le milieu d'arrivée). Cette notion de « répertoires nationaux », élaborée par Michèle Lamont et Laurent Thévenot, renvoie aux différents « outils culturels » que les individus ont à leur disposition pour donner un sens à leur expérience (culture politique, histoire, idéologie nationale, etc.)¹³.

c) *Comparer pour désoccidentaliser la sociologie*¹⁴

L'approche comparative que nous souhaitons mettre en place a aussi pour objectif de désoccidentaliser, de « post-colonialiser » la sociologie, en considérant que la division traditionnelle Nord/Sud, pays développés/pays en développement n'a pas lieu d'être lorsqu'il s'agit de comprendre des dynamiques urbaines. Il nous apparaît nécessaire de décloisonner le champ des études urbaines, en faisant dialoguer des contextes habituellement jugés incomparables (sans que les raisons de cette incomparabilité soient toujours explicitées). Rassembler des villes indiennes, américaines et françaises dans un même raisonnement comparatif participe de cette volonté. Nous souhaitons ainsi nous inscrire dans les récents développements théoriques proposés par Jennifer Robinson dans son livre *Ordinary Cities*¹⁵ : en considérant toutes les villes comme ordinaires et en mettant de côté les catégorisations et les hiérarchisations habituelles (Occident, Tiers-Monde, villes globales etc.), l'auteure propose de renouveler la théorie urbaine. La comparaison entre villes très différentes est encouragée car chacune peut être engagée dans un dialogue fructueux avec d'autres. Elle note ainsi : « a post-colonial urban studies would draw its inspiration from all cities, and all cities

¹¹ Cécile Vigour, *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte, 2005, p 8

¹² Jules Naudet, *Analyse comparée de l'expérience de la mobilité sociale ascendante intergénérationnelle aux États-Unis, en France et en Inde*, thèse sous la direction de Marco Oberti pour l'obtention du doctorat de Sociologie, soutenue le 2 décembre 2010

¹³ Les auteurs expliquent ainsi : « we propose a theoretical approach for comparative cultural sociology to analyze national cultural differences while avoiding the traditional essentialist pitfalls of culturalism: in particular, we develop the concept of national cultural repertoires of evaluation to point cultural tools that are unevenly available across situations and national contexts. » Michèle Lamont, Laurent Thévenot (eds.), *Rethinking Comparative Cultural Sociology : Repertoires of Evaluation in France and the United States*, Cambridge: Cambridge University Press, 2000, p. 1-2

¹⁴ L'expression est empruntée à Laurence Roulleau-Berger, *Désoccidentaliser la sociologie : l'Europe au miroir de la Chine*, Paris : Editions de l'Aube, 2011

¹⁵ Jennifer Robinson, *Ordinary Cities: Between Modernity and Development*, London and New York: Routledge, 2006

would be understood as autonomous and creative”¹⁶. Dans un article spécialement consacré à la question de la comparaison, elle critique le cloisonnement de la plupart des études comparatives :

“What underpins the relative dearth of comparative research is the often unarticulated assumption that no comparison is possible across cities that are regarded as substantially differentiated not only by their levels of development, but also by cultural or policy context, economic system or political environment. (...) In formal terms this implies that few aspects of urban life are common across these different contexts, and that the causal processes shaping cities are so different that comparative analysis is unlikely to bear any fruit¹⁷.”

Nous souhaiterions dépasser ces limites en mobilisant des contextes *a priori* trop éloignés pour être comparés (France, Etats-Unis, Inde). L’enjeu est également de se défaire d’une vision trop occidental-centrée de l’espace urbain, qui mobiliserait toujours les mêmes exemples, comme le remarque Colin McFarlane: “there is a tendency in urban studies to attempt to compare with and learn from the ‘usual suspects’ (especially LA, New York, London, Paris and Barcelona)¹⁸”.

d) Comparer pour relativiser les jugements normatifs

La comparaison est enfin un moyen de relativiser les jugements normatifs nationaux qui entourent certains phénomènes sociaux. En France notamment, l’étude de la ségrégation et du regroupement communautaire est souvent entachée de jugements moraux, que dénote l’emploi de termes forts et normativement connotés (« ghettos », « communautarisme », « enclaves ethniques »...). L’idéal républicain de mixité a fait de la ségrégation un mal à combattre. Dans ce contexte, le sociologue peine à garantir la neutralité de son travail. Les chercheurs Catherine Bonvalet et Jacques Brun considèrent ainsi que « la distance critique qu’exige toute approche scientifique est plus délicate à trouver lorsqu’on aborde l’étude de la ségrégation dans l’habitat »¹⁹.

En mobilisant l’étude de trois sociétés nationales distinctes, les Etats-Unis, la France et l’Inde, la comparaison peut permettre de relativiser les débats propres à l’Hexagone. Odette Louiset considère ainsi qu’« avant d’utiliser un vocabulaire aussi radical bien que devenu banal [fragmentation, ghettisation], il n’est pas inutile de faire un détour par des sociétés idéologiquement ségréatives²⁰ ». Société ségréative par excellence (tabous de contact liés au système de castes hindou), l’Inde s’avère notamment un contrepoint fascinant, en ce qu’elle permet d’éclairer le concept de ségrégation et de rationaliser son emploi en Europe. Le cas américain est également un point de repère intéressant pour prendre du recul par rapport à la situation française. C’est tout l’argument de Loïc Wacquant dans un article où il

¹⁶ Jennifer Robinson, *Ordinary Cities: Between Modernity and Development*, London and New York: Routledge, 2006, p. 2

¹⁷ Jennifer Robinson, “Cities in a World of Cities: the Comparative Gesture”, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 35, n°1, janvier 2011, pp 1-23

¹⁸ Colin McFarlane, “The Comparative City: Knowledge, Learning, Urbanism”, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 34, n°4, décembre 2010, pp 725-742

¹⁹ Catherine Bonvalet et Jacques Brun, « Avant-Propos » in Jacques Brun et Catherine Rhein (dir.), *La ségrégation dans la ville*, Paris : L’Harmattan, 1994, p. 7

²⁰ Odette Louiset, « Frontières urbaines en Inde », *Cités*, mars 2007, n°31, p. 71-81

réfute l'emploi du terme « ghetto » pour définir certains espaces des banlieues françaises. Ces derniers ne se caractérisent pas par un niveau d'exclusion sociale, d'homogénéité raciale, de dégradation urbaine, de retrait de l'Etat et de criminalité comparable au ghetto américain²¹. L'investigation empirique comparative permet donc de relativiser le traitement sensationnaliste du « problème des banlieues ».

Les sciences sociales des trois pays se caractérisent également par des « différences de thématisation²² » dans l'étude de la ségrégation urbaine, qu'il est intéressant de contraster : l'approche anglo-saxonne qui prédomine aux Etats-Unis a ainsi historiquement donné beaucoup d'importance aux dimensions ethno-raciales de la ségrégation, tandis que la France s'est surtout axée sur les différences socio-économiques. La sociologie indienne ne prête pas beaucoup d'attention aux processus ségrégatifs, et quand elle le fait, elle se concentre sur les questions de caste et, dans une moindre mesure, de religion. Ces différences de thématisation découlent de ce que le chercheur Colin McFarlane appelle des « theory cultures ». Selon lui, la comparaison doit aussi porter son attention sur les cultures théoriques de chaque pays, car il est possible d'engager un dialogue entre elles²³.

Au-delà de considérations pragmatiques (choisir des pays sur lesquels nous possédons une certaine compétence), l'intérêt d'une comparaison France, Inde, Etats-Unis est multiple : elle permet de prendre en compte des cas suffisamment différents pour faire dialoguer le général et le particulier ; de dépasser le clivage Nord/Sud qui restreint habituellement la plupart des comparaisons internationales ; de relativiser les jugements normatifs propres à l'Hexagone et de faire dialoguer des cultures théoriques différentes. Chaque pays entretient également un rapport singulier à la ségrégation, que l'on peut considérer comme idéal-typique : en Inde, société ségrégative par excellence, la ségrégation est une non-question pour les sciences sociales ; aux Etats-Unis, la ségrégation entre Blancs et Noirs est devenue une caractéristique structurelle de la vie urbaine ; en France, la ségrégation ethno-raciale reste un tabou républicain²⁴.

Pour les différentes raisons que nous avons exposées ci-dessus, il nous semble que la comparaison représente une stratégie de recherche prometteuse. Contrairement à la plupart des ouvrages comparatifs en sociologie urbaine qui consistent souvent en une simple

²¹ Loïc Wacquant, « French Working-Class *Banlieues* and Black American Ghetto: from Conflation to Comparison », *Qui parle?*, vol. 16, n°2, printemps 2007, p. 27

²² Edmond Préteceille, « La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n°3, 2009, p. 489

²³ «By exploring how different theory cultures debate, for example, the city, politics, infrastructure, modernity or globalization, or whether these objects are even conceived of as such, there is potential to go beyond simply emphasizing diversity or heterogeneity, to developing more situated understandings through comparison», Colin McFarlane, «The Comparative City: Knowledge, Learning, Urbanism», *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 34, n°4, décembre 2010, pp 725-742

²⁴ Il n'est pas nouveau que les trois sociétés soient mobilisées pour incarner des représentations idéal-typiques d'un phénomène : Jules Naudet, dans sa thèse estime ainsi que ces trois pays structurent les représentations de la réussite sociale : les Etats-Unis sont l'archétype d'une société ouverte et individualiste, tandis que l'Inde est l'exemple type d'une société fermée et holiste. La France, quant à elle, est une société marquée par le poids des classes sociales, tiraillée entre un idéal égalitaire républicain et une réalité plus aristocratique. Jules Naudet, *Analyse comparée de l'expérience de la mobilité sociale ascendante intergénérationnelle aux États-Unis, en France et en Inde*, thèse sous la direction de Marco Oberti pour l'obtention du doctorat de Sociologie, soutenue le 2 décembre 2010

juxtaposition d'études de cas et de monographies, il s'agit au contraire de construire un protocole de recherche unifié, appliqué de la même façon à chaque pays. La construction de ce protocole (choix des cas, des groupes, des méthodes) est bien entendu l'étape qui pose le plus de problèmes.

2/ Comment comparer ? Un projet incohérent ?

L'élaboration d'un projet de recherche comparatif donne lieu à de nombreux doutes et questionnements. Dans cette partie, nous souhaitons revenir sur les avis négatifs que ce projet de comparaison France/Inde/Etats-Unis a reçus. Selon certains points de vue, cette comparaison semble en effet intenable.

a) La question de l'urbain : une comparaison multi-niveaux

Une comparaison en sociologie urbaine implique une entrée par le territoire. Pour comprendre le rapport à la ville, il est souvent nécessaire de concentrer l'attention sur le quartier. Si des histoires de vie, des trajectoires résidentielles peuvent être retracées, l'enquête implique souvent l'ethnographie d'un quartier, entité clé de l'inscription dans l'espace urbain. Cette dimension importante des études urbaines complique considérablement l'analyse comparative : il ne s'agit plus simplement de comparer trois pays, mais également trois villes (Paris, Delhi, Chicago par exemple), et surtout trois quartiers. Or au sein de chaque pays, chaque ville a ses spécificités, tout comme au sein de chaque ville, chaque quartier a ses particularités. A la manière des poupées russes, cet encastrement de spécificités contextuelles successives, à des niveaux de plus en plus fins, rend la comparaison très difficile à contrôler : comment savoir si les résultats obtenus sont effectivement le reflet d'une particularité nationale, ou celui d'une spécificité propre à la ville, voire même au quartier ?

b) La question des groupes étudiés : des stigmates incomparables ?

L'idée principale de ce projet est de comparer le rapport à la ville des classes supérieures de minorités stigmatisées dans trois pays différents. Il s'agit donc d'identifier, à travers trois contextes nationaux, des populations qui partagent les mêmes caractéristiques sociologiques : une appartenance ethnique ou religieuse dévalorisante et une identité de classe valorisée. Or, il n'est pas évident que les groupes ainsi identifiés soit effectivement comparables.

Notre stratégie d'enquête était de nous intéresser à des minorités pour qui les modèles d'intégration nationaux avaient visiblement échoué. Dans le cas français, le modèle d'intégration républicain, assimilationniste et aveugle aux différences, n'est pas parvenu à intégrer les immigrants d'origine maghrébine et leurs descendants²⁵. Dans le cas américain, le modèle d'intégration multiculturaliste, fondé sur le mythe de l'immigration et du « melting-

²⁵ D'après Michèle Lamont, "North African immigrants are the prime victims of French racism", p. 28. Michèle Lamont, "The rhetorics of racism and anti-racism in France and the United States" in Michèle Lamont, Laurent Thévenot (eds.), *Rethinking Comparative Cultural Sociology : Repertoires of Evaluation in France and the United States*, Cambridge: Cambridge University Press, 2000 pp 25-55

pot », a très clairement échoué pour la minorité noire. Dans le cas indien, le modèle d'intégration laïc et séculaire peine à intégrer la minorité musulmane.

Toutefois, les groupes ainsi définis se caractérisent par des stigmates très variés qui rendent la comparaison difficile à contrôler. Dans chaque pays, les ressorts et les causes historiques du stigmatisme sont extrêmement différents. Aux États-Unis, c'est un critère racial qui participe de la production du stigmatisme (renforcé par une histoire douloureuse : esclavage, lois ségrégationnistes, émeutes raciales). En Inde, c'est l'appartenance religieuse qui vient cristalliser les tensions, la minorité musulmane continuant de porter le fardeau de la Partition avec le Pakistan. En France, le stigmatisme associé à l'identité maghrébine est multidimensionnel : il est lié à une différence ethnique, à une certaine appartenance religieuse (Islam) et à une histoire d'immigration dans un contexte postcolonial douloureux, mais il renvoie également à une construction stéréotypée liée à la relégation sociale et spatiale de cette population²⁶.

Pour finir, il est important de rappeler que la contrainte liée au fait d'appartenir à une minorité stigmatisée n'a pas la même intensité d'un pays à l'autre. En Inde, le caractère récurrent des émeutes communautaires entre Hindous et Musulmans instaure un climat de peur très particulier. Le spectre de la violence pèse considérablement sur les choix résidentiels des musulmans. Les classes supérieures, pourtant généralement épargnées par les émeutes, partagent également cette hantise. Le regroupement communautaire est perçu comme vital. En France et aux États-Unis, cette dimension violente n'existe pas, ou plus. Le risque associé au fait de vivre dans des quartiers mixtes relève plutôt du racisme ordinaire, de vexations quotidiennes, de difficultés d'intégration, de la peur de ne pas se sentir à l'aise, d'être rejeté par ses voisins, etc. Mais la perspective d'être attaqué n'est que très rarement envisagée.

Une fois de plus, l'extrême différence des groupes considérés rend la comparaison difficile à contrôler : comment savoir si les résultats obtenus reflèteront des différences nationales, ou des différences liées à la nature du stigmatisme, ou encore à l'intensité de la contrainte ?

c) *La question du phénomène observé : le problème français*

Comme mentionné précédemment, une approche en sociologie urbaine implique une entrée par le quartier. L'ambition était d'identifier des enclaves caractérisées par une certaine identité ethnique et un statut de classe élevé, afin d'y recruter des enquêtés et de comprendre ce qui se joue dans le fait d'habiter ces quartiers très spécifiques. En Inde, de telles enclaves musulmanes et aisées existent, comme l'ont montré des travaux ethnographiques récents²⁷.

²⁶ Par ailleurs, les classes supérieures de chacune de ces minorités stigmatisées ne se sont pas formées dans les mêmes circonstances historiques. En Inde, les classes supérieures musulmanes sont issues d'une très ancienne élite aristocratique et foncière dont l'existence remonte à la période coloniale, voire précoloniale. On dénombre aussi quelques classes commerçantes. Aux États-Unis, les classes moyennes et supérieures de la minorité noire sont de formation beaucoup plus récente. Le processus de différenciation sociale des Afro-américains intervient dans les années 1950-70s. En France, l'apparition de ce qui a été familièrement appelé la *beurgeoisie* est encore plus récente et implique souvent des trajectoires individuelles de mobilité sociale, sans que les individus concernés forment nécessairement un groupe social cohérent.

²⁷ Nida Kirmani, "Competing Constructions of 'Muslim-ness' in the South Delhi Neighborhood of Zakir Nagar", *Journal of Muslim Minority Affairs*, 2008, vol. 28, n°3, p. 355-370 and "Constructing the 'Other': narrating religious boundaries in Zakir Nagar", *Contemporary South Asia*, 2008, vol. 16, n°4, p. 397-412; Juliette Galonnier, "Aligarh: Sir Syed Nagar and Shah Jamal. Contrasted Tales of a Muslim City" and Laurent Gayer "The Quest for a Good Environment: Searching for Security and Morality in Abul Fazl Enclave, Delhi" in

Aux Etats-Unis, il est également possible d'identifier des quartiers où réside la « black middle-class » ; de plus en plus d'études y sont consacrées²⁸. En France par contre, de tels quartiers, combinant à la fois un profil ethnique et un statut social élevé, sont beaucoup plus difficiles à trouver. D'autre part, à notre connaissance, aucune étude n'existe sur les pratiques résidentielles des classes supérieures d'origine nord-africaine. L'absence du phénomène de regroupement que nous souhaitons étudier, si elle peut mener sur la voie d'une spécificité française, pose toutefois problème pour l'élaboration du protocole de recherche.

Les problèmes que nous venons d'évoquer compliquent considérablement l'analyse comparative et mettent en péril le projet de recherche que nous avons initialement envisagé. Pour conclure cette communication, nous allons maintenant revenir sur les avis positifs que ce projet a tout de même reçus et sur de possibles pistes de redéfinition.

3/ Quelques pistes de redéfinition

a) Ne pas entrer par le territoire

L'une des premières possibilités de redéfinition passe par une réorientation du champ de la recherche. Plutôt que de privilégier une entrée par le quartier et de fonder le protocole de recherche sur l'existence supposée d'enclaves à la fois ethniques et aisées, il est préférable d'en faire une hypothèse à tester. Il s'agit plutôt d'introduire la recherche via la littérature sur les classes supérieures de minorités ethniques (questions de leadership politique, de conflits d'identité, de mobilité sociale etc.) pour ensuite poser la question de leur intégration à la ville et de leur regroupement (ou non) dans des quartiers spécifiques. Cette réorientation permet notamment d'intégrer le cas français à l'analyse de façon plus cohérente.

b) Assumer certains partis pris méthodologiques

La question de la très grande diversité des groupes stigmatisés et de leur supposée incomparabilité peut être résolue par la justification poussée de nos choix méthodologiques. L'enjeu de notre comparaison n'est pas de remettre en cause le fait qu'il existe des différences évidentes et irréductibles entre ces groupes. Mais notre préoccupation est ailleurs : il s'agit d'identifier des dynamiques urbaines, des processus communs aux trois pays. Pour cela, il faut assumer un parti pris fort, celui de faire l'impasse sur les causes du stigmate, sur la spécificité de chaque groupe, et de réduire ces populations à leur caractéristique élémentaire commune : le fait d'être stigmatisé dans un contexte national donné. Le point de vue peut paraître trop positiviste et il est certain qu'il revient à « écraser » certaines spécificités

Laurent Gayer, Christophe Jaffrelot (dir.), *Muslims of Indian Cities: Trajectories of Marginalization*, London/New York: Hurst/Columbia University Press, 2011, forthcoming

²⁸ Sheryll Cashin, "Middle-Class Black Suburbs and the State of Integration: A Post-Integrationist Vision for Metropolitan America", *Georgetown Law Faculty Publications and Other Works*, 2001, Paper 520, p. 729-776; Mary Pattillo, "Black Middle-Class Neighborhoods", *Annual Review of Sociology*, 2005, vol. 31, p. 305-329; Mary Pattillo, *Black Picket Fences: Privilege and Peril among the Black Middle Class*, Chicago, University of Chicago Press, 1999; Mary Pattillo, *Black on the Block, The Politics of Race and Class in the City*, Chicago et Londres : University of Chicago Press, 2007; Bart Landry, *The New Black Middle Class*, Berkeley: University of California Press, 1987; William Julius Wilson, Richard P. Taub, *There goes the neighborhood: racial, ethnic and class tensions in four Chicago neighborhoods and their meaning for America*, New York: Alfred A. Knopf, 2006

historiques et culturelles. Toutefois, il peut permettre d'identifier des mécanismes généraux que l'analyse aurait manqués autrement. L'autre argument qui vient appuyer une telle position est un certain réalisme méthodologique : en sciences sociales, la situation expérimentale n'existe pas. Dans la mesure où il est impossible de trouver des groupes strictement identiques d'un pays à l'autre, il est concevable de choisir d'ignorer délibérément, de façon pragmatique, les circonstances historiques de leur stigmatisation.

Dans une recherche en cours sur les stratégies de déstigmatisation, et dont les résultats définitifs devraient être publiés dans l'année à venir, Michèle Lamont et Nissim Mizrahi n'hésitent pas à faire dialoguer les expériences des Afro-Américains aux Etats-Unis, des Noirs au Brésil et des Juifs Mizrahi, des Palestiniens et des citoyens d'origine éthiopienne en Israël²⁹, autant de groupes stigmatisés dont les histoires divergent fortement. La comparaison fait donc l'impasse sur la spécificité de chaque groupe et cherche au contraire à mettre au jour :

- des processus communs à ces différentes populations lorsqu'elles tentent de faire face au stigmate associé à leur identité ;
- des variations dans les ressources mobilisées, en fonction des répertoires nationaux qui sont à leur disposition.

Par ailleurs, l'hypothèse qui voudrait que les Afro-Américains, les musulmans indiens et les Français d'origine nord-africaine ne peuvent être comparés du fait de l'hétérogénéité des raisons de leur stigmatisation (race, religion, ethnicité) peut être invalidée. Race, religion et ethnicité sont toutes trois des identités « ascriptives », des attributs de naissance sur lesquelles les individus ont peu d'emprise³⁰, et qui en tant que telles peuvent être mobilisées dans un même cadre théorique. Dans un article important, Gerald Berreman revient ainsi sur la définition de plusieurs catégories ascriptives de stratification (race, caste, ethnicité, religion, langage, sexe) et insiste sur la possibilité de les comparer :

“I do not think Indian caste is American race, or vice versa, but neither do I think that race stratification in America is race stratification in South Africa, or that caste in India is caste in Swat, or that caste in the Punjab is caste in Kerala. Neither do I think racial stratification and racism are the same for blacks, Chicanos, and whites in America, or that caste stratification and casteism are the same for sweepers, blacksmiths, and Rajputs in Hindu India. There are features in all of these which are the same in important ways, and by focusing on these I think we can understand and explain and predict the experience of people in these diverse situations better than if we regard each of them as unique in every way³¹.”

En suivant cette perspective, il est donc possible de justifier notre choix de comparer des groupes *a priori* différents, mais dont les processus de stigmatisation et de mise à l'écart découlent bien d'une même logique « d'ascription ».

²⁹ Michèle Lamont, Nissim Mizrahi (eds.), “Ordinary People Doing Extraordinary Things: Responses to Stigmatization in Comparative Perspective”, *Ethnic and Racial Studies*, Special Issue, *forthcoming*, 2012, vol. 35, n°3

³⁰ Dans le cas indien, l'appartenance religieuse, plus qu'elle ne relève de la foi ou de la spiritualité individuelle, fonctionne comme une appartenance collective, ethnique. L'identité religieuse se fait « ascriptive » : elle inscrit l'individu dès sa naissance dans une collectivité, une communauté, à laquelle il sera constamment identifié, peu importe son niveau de religiosité.

³¹ Gerald Berreman, « Race, Caste and Other Invidious Distinctions in Social Stratification », *Race, Class*, 1985, n°13, pp 385-414

c) *Faire attention aux concepts employés*

Pour terminer, une mise en garde s'avère nécessaire. En suivant l'approche de Jennifer Robinson qui propose de désoccidentaliser la sociologie, nous devons porter une attention particulière aux concepts employés. Il s'agit en effet de réfléchir à leur transposabilité. D'après Jean-Claude Passeron, les concepts en sociologie sont systématiquement indexés sur leur contexte d'énonciation (souvent occidental), et il convient donc d'être prudent lorsque nous les appliquons à des contextes éloignés³².

Dans un ouvrage désormais mondialement connu, Dipesh Chakrabarty insiste ainsi sur la nécessité de « provincialiser l'Europe³³ » en rappelant que les concepts prétendument universels et abstraits employés pour penser la modernité politique ont bien souvent été forgés dans des contextes européens, et portent la marque particulière de la société européenne. Odette Louiset, spécialiste des villes indiennes, critique également notre « propension à appliquer aux espaces réels d'autres sociétés l'espace idéal de la nôtre » et rappelle que « les villes d'ailleurs sont d'autant plus neutralisées que les outils conceptuels mobilisés sont européens³⁴. » Pour Kantor et Savitch, “this is a common pitfall of comparative research, encountered especially by scholars who study developing nations through Western eyes³⁵.” Avant de se lancer dans une comparaison, un long travail de réflexivité semble nécessaire pour éliminer les biais historiques propres à certains concepts que nous employons (tel que le concept de ségrégation par exemple, forgé dans un contexte américain). Colin McFarlane note ainsi :

“Our conceptions of the city are often premised on the experiences and theoretical work based upon cities in Western Europe and North America, and cities outside of the ‘global North’ are thus often understood in relation to those referent objects..”

L'une des solutions envisageables est notamment d'employer des concepts suffisamment abstraits et neutres pour pouvoir être appliqués à des contextes très différents, sans risquer d'imposer la marque d'une société à une autre³⁶.

Conclusion

Cette communication a tenté de retracer le raisonnement mis en œuvre lors de l'élaboration d'un projet de recherche comparatif. Commenant par une intuition, le projet doit ensuite être explicité avant de subir un examen critique redoutable. Nous avons souhaité présenter ici

³² Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Paris : Albin Michel, 2006 [1991]

³³ Dipesh Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe : la pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris : Editions Amsterdam, 2009 « Provincialiser l'Europe c'était justement découvrir comment et en quel sens des idées européennes universelles étaient également, simultanément, issues de traditions intellectuelles et historiques particulières qui ne pouvaient prétendre posséder une validité universelle. », p 20

³⁴ Odette Louiset, “L'urbanité ailleurs” in J. Lévy et al., *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*, Paris : Belin, pp. 157-164

³⁵ Paul Kantor, H.V. Savitch, “How to Study Comparative Urban Developments Politics: A Research Note”, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 29, n°1, March 2005, pp 135-51

³⁶ C'est ce que propose Jennifer Robinson : “Abstract concepts are the level at which urban theory is most open to a creative generation of concepts that might help us look differently at cities and their problems.” Jennifer Robinson, “Cities in a World of Cities: the Comparative Gesture”, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 35, n°1, janvier 2011, pp 1-23

l'exemple d'un projet comparatif trop ambitieux, qui risque d'être difficile à mettre en œuvre et de mener à des erreurs d'interprétation. Ce projet avorté doit désormais être redéfini, pour s'orienter vers une recherche comparative plus rigoureuse. En énumérant avec honnêteté les problèmes inhérents à une telle comparaison et en identifiant de possibles pistes de redéfinition, qui demandent elles aussi à être discutées, nous espérons avoir contribué à la réflexion sur les aspects concrets du comparatisme. Il apparaît que, plus qu'ailleurs sans doute, la méthode comparative rend nécessaire d'assumer une certaine prise de risque, ainsi qu'un certain pragmatisme dans les choix effectués. C'est sans doute cela qui la rend si riche et stimulante.

Bibliographie

ANDREOTTI, Alberta, LE GALES, Patrick, MORENO FUENTES, Francisco Javier, « Globalizing European Urban Bourgeoisies ? Rooted middle-classes and partial exit in Paris, Lyon, Madrid and Milan », Working papers du programme Villes et Territoires, 2010, Paris, Sciences Po, <http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/>

BERREMAN, Gerald, « Race, Caste and Other Invidious Distinctions in Social Stratification », *Race, Class*, 1985, n°13, pp 385-414

BONVALET, Catherine, BRUN, Jacques, « Avant-Propos » in Jacques Brun et Catherine Rhein (dir.), *La ségrégation dans la ville*, Paris : L'Harmattan, 1994

CHAKRABARTY, Dipesh, *Provincialiser l'Europe : la pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris : Editions Amsterdam, 2009

CHAMBOREDON, Jean-Claude, LEMAIRE, Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, vol. 11, n°1, p. 3-33

CHATTERJEE, Ipsita, "Social Conflict and the Neoliberal City: A Case of Hindu-Muslim Violence in India", *Transactions of the Institute of British Geographers*, April 2009, vol. 34, Issue 2, p. 144

GALONNIER, Juliette, « Entre agrégation et ségrégation : comprendre le regroupement résidentiel des classes supérieures musulmanes de la ville indienne d'Aligarh », Mémoire de recherche pour l'obtention du Master de Sociologie sous la direction de Marco Oberti et Christophe Jaffrelot, Institut d'Etudes Politiques de Paris, mai 2011

GALONNIER, Juliette, "Aligarh: from Sir Syed Nagar to Shah Jamal. Contrasted Tales of a Muslim City", in GAYER, Laurent, JAFFRELOT, Christophe (dir.), *Muslims of Indian Cities: Trajectories of Marginalization*, London/New York: Hurst/Columbia University Press, 2011, à paraître.

GOFFMAN, Erving, *Stigmate: les usages sociaux des handicaps*, Paris : Les Editions de Minuit, 1975 (traduction de l'édition 1963)

HARRIS, Andrew, "From London to Mumbai and Back Again: Gentrification and Public Policy in Comparative Perspective", *Urban Studies*, vol. 45, n°12, novembre 2008, pp 2407-2428

KANTOR, Paul, SAVITCH, H.V., "How to Study Comparative Urban Developments Politics: A Research Note", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 29, n°1, March 2005, pp 135-51

LAMONT, Michèle, MIZRACHI, Nissim (eds.), "Ordinary People Doing Extraordinary Things: Responses to Stigmatization in Comparative Perspective", *Ethnic and Racial Studies*, Special Issue, *forthcoming*, 2012, vol. 35, n°3

LAMONT, Michèle and THEVENOT, Laurent, *Rethinking Comparative Cultural Sociology: Repertoires of Evaluation in France and the United States*, London: Cambridge University Press, 2000

LOUISET, Odette, « Frontières urbaines en Inde », *Cités*, mars 2007, n°31, p. 71-81

LOUISET, Odette, "L'urbanité ailleurs" in J. Lévy et al., *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographie à Cerisy*, Paris : Belin, pp. 157-164

LUBECK, Paul, WALTON, John, "Urban Class Conflict in Latin America and Africa: Comparative Analyses from a World-System Perspective", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 3, n°1, mars 1979, pp 3-28

McFARLANE, Colin, "The Comparative City: Knowledge, Learning, Urbanism", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 34, n°4, décembre 2010, pp 725-742

NAUDET, Jules, *Analyse comparée de l'expérience de la mobilité sociale ascendante intergénérationnelle aux États-Unis, en France et en Inde*, thèse sous la direction de Marco Oberti pour l'obtention du doctorat de Sociologie, soutenue le 2 décembre 2010

PASSERON, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, Paris : Albin Michel, 2006 [1991]

PATTILLO, Mary, *Black Picket Fences: Privilege and Peril among the Black Middle Class*, Chicago, University of Chicago Press, 1999

PATTILLO, Mary, *Black on the Block, The Politics of Race and Class in the City*, Chicago et Londres : University of Chicago Press, 2007

PRETECEILLE, Edmond, « La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n°3, 2009

ROBINSON, Jennifer, *Ordinary Cities: Between Modernity and Development*, London and New York: Routledge, 2006

ROBINSON, Jennifer, "Cities in a World of Cities: the Comparative Gesture", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 35, n°1, janvier 2011, pp 1-23

ROULLEAU-BERGER, Laurence, *Désoccidentaliser la sociologie : l'Europe au miroir de la Chine*, Paris : Editions de l'Aube, 2011

SARTORI, Giovanni « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n°1, p. 19-36

VIGOUR, Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte, 2005

WACQUANT, Loïc, « French Working-Class *Banlieues* and Black American Ghetto: from Conflation to Comparison », *Qui parle?*, vol. 16, n°2, printemps 2007

WALTON, John, "Problems of Method and Theory in Comparative Urban Studies", *Urban Affairs Review*, 1975, vol. 11, n°3, pp 3-12

ZOLBERG, Aristide R., WOON, Long Litt, "Why Islam Is Like Spanish: Cultural Incorporation in Europe and the United States", *Politics & Society*, 1999, vol. 27, n°5, pp 5-38